



La grille **AGGIR** (Autonomie Gérontologique Groupe Iso Ressources) l'outil de référence pour apprécier l'état de dépendance

Élaborée par le Syndicat National de Gérontologie Clinique, **cette grille permet une évaluation fine et objective** de la dépendance.

Elle est d'ailleurs utilisée comme outil de référence par les équipes médico-sociales pour déterminer les niveaux de perte d'autonomie d'une personne.

GIR 1* Perte d'autonomie totale, mentale et corporelle

Présence indispensable et continue d'intervenants.

Dépendance
totale

GIR 2* Grande perte d'autonomie

Prise en charge nécessaire pour la plupart des activités de la vie courante.

GIR 3* Perte d'autonomie corporelle

Aide nécessaire plusieurs fois par jour, capacité à se déplacer réduite.

Dépendance
partielle

GIR 4* Perte d'autonomie corporelle partielle

Aide nécessaire pour les activités corporelles et pour les repas.

Dépendance
légère

GIR 5* Perte d'autonomie légère - Aide ponctuelle uniquement pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

GIR 6* Pas de perte d'autonomie